

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1934)**

Heft 13

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE GENEVOISE

La propagande en faveur de Genève.

L'Association des intérêts de Genève représente dans notre ville l'organisation chargée, entre autres, de faire à l'étranger la propagande habituelle par voie d'affiches et plaquettes. Depuis fort longtemps, nos sociétés d'artistes se plaignaient amèrement du niveau inférieur de cette propagande qui se trouvait entre les mains de personnes dont la compétence était discutable.

A la suite d'un crédit important accordé à l'Association des intérêts de Genève par la Municipalité de la Ville, une intervention du secrétariat de l'«Oeuvre» a eu les plus heureux effets. Il n'est pas dans l'habitude de nos sociétés d'architectes de marcher dans les plate-bandes des confrères peintres et sculpteurs. Cette fois-ci cependant, la Société des ingénieurs et des architectes comme le Groupe genevois de la Fédération des architectes suisses ont cru utile d'intervenir en faveur d'une réforme. Les derniers renseignements qui nous parviennent confirment l'efficacité de cette action commune puisque l'excellent artiste qu'est Géo Fustier a été chargé de l'élaboration des couvertures de plusieurs plaquettes de propagande et que Percival Pernet a été adjoint en qualité de conseil au Comité des intérêts de Genève.

Clôture ou pas de clôture!

Dans notre chronique du mois d'avril 1934, nous avons signalé les importants travaux entrepris entre le quai Wilson et la route de Lausanne pour amorcer la nouvelle avenue Mon Repos qui reliera le lac à la place des Nations.

Les élargissements prévus sur ce premier tronçon ont nécessité la démolition des clôtures du parc Mon Repos et c'est à ce propos que se pose une question de principe. Le Département des travaux publics estime qu'il n'y a pas lieu de replacer cette clôture tandis que la ville de Genève trouve, au contraire, qu'il faut pouvoir fermer ce parc. Outre la question économique qui n'est pas à dédaigner et qui parle en faveur du point de vue de l'Etat, il semble que la majorité des citoyens soient également en faveur de cette solution.

A notre avis personnel, cette petite dispute révèle deux tendances nettement différentes dans l'aménagement des zones de verdure d'une ville. Le jardinier demande un parc fermé pour protéger ses platebandes et... la morale publique. L'urbaniste demande l'accès le plus libre possible à tout ce qui est domaine public.

Une solution semble bien facile à trouver : ne pas faire de clôture maintenant et ne l'exécuter que si elle se révèle, par la suite, absolument indispensable.

A propos de la Rive droite.

La reconstruction du quartier de Saint-Gervais préoccupe toujours nos édiles. A en juger par l'exposé de M. Uhler, conseiller administratif, dans la séance du Conseil municipal du 20 avril 1934, il semble que la question se résume comme suit :

Les études financières entreprises par la Ville de Genève ont eu pour conclusion l'abandon du droit de superficie, envisagé, à l'origine, comme base de réalisation. Malgré cela, la Ville devra rester très fortement intéressée dans l'opération : aussi hésite-t-elle à demander la transformation du « Plan d'aménagement » en « Plan d'extension », ce qui lui permettrait d'entreprendre les expropriations nécessaires.

La première étape de construction sur les terrains du quartier du Seujet démolit pourrait commencer tout de suite, mais le Conseil administratif désirerait trouver des engagements pour la totalité du quartier. Dans ce cas, l'opération bouclerait momentanément par un déficit récupéré ultérieurement par la plus-value que subiraient les terrains du quartier nouveau.

Il y a donc, en ce moment, dans les milieux officiels, un certain flottement en ce qui concerne la méthode de réalisation. Ce seront probablement les circonstances elles-mêmes qui forceront l'adoption d'une solution ou d'une autre.

Population et construction à Genève.

Nous relevons dans les statistiques établies par le Service des autorisations du Département des travaux publics les chiffres suivants :

Population :	1929	1931	1932	1933
Ville et Carouge	133 860	136 311	137 350	136 355
Canton	173 500	176 863	178 374	177 931

Il y a donc un recul du nombre d'habitants dans l'agglomération depuis une année; nous constatons, en effet, le même chiffre en 1933 qu'en 1931 alors qu'il y avait en 1932 augmentation d'un millier d'habitants sur l'année précédente. Dans l'ensemble du canton, ce recul est moindre (443 habitants).

Constructions :	1929	1930	1931	1932	1933
Ville et Carouge :					
Logements à construire	939	2143	2343	1139	1257
Logements construits	—	1360	2225	2101	965
Canton :					
Logements à construire	1128	2417	2567	1437	1649
Logements construits	—	1696	2393	2331	1237

(Obs. : Les chiffres relatifs à la Ville et à Carouge sont inclus dans les chiffres se rapportant au canton.)

L'énorme production de 1931 a donc subi une légère régression en 1932, accentuée fortement en 1933. Il y a, par contre, une reprise dans l'industrie du bâtiment durant le premier trimestre de 1934. Voici quelques chiffres à ce sujet :

Du 1^{er} janvier au 18 mars 1934, les demandes d'autorisation suivantes ont été déposées :

	1933	1934	Augmentation
Bâtimens locatifs	10	27	170 %
Villas	61	99	62 %

Cette recrudescence paraît quelque peu anormale en regard du chiffre de la population, mais elle est facilitée par la tendance générale des locataires à louer « sur plan » avant même que la maison soit terminée.

H.L.

CHRONIQUE LAUSANNOISE

Un projet de vaste marché couvert à Lausanne.

Il est certain que la ville de Lausanne aurait grand besoin d'un marché couvert, surtout depuis la démolition de l'ancienne Grenette, qui fermait au nord la place de la Riponne. On parle, depuis longtemps de divers emplacements convenables. Force est bien d'admettre qu'ils sont rares.

Récemment, la grande propriété Hollard, située entre le Valentin, la place et la rue du Tunnel, a été vendue à un consortium qui se propose de la mettre en valeur. Certes, il faut insister sur le fait que Lausanne, qui n'a pour elle ni belles perspectives, ni œuvres d'art de vif intérêt, ni architectures fastueuses, devrait, dans toute la mesure du possible, chercher à maintenir ce qui faisait son charme et sa richesse : sa verdure, ses îlots de fraîcheur. Hélas ! Les grandes propriétés coûtent cher à entretenir, les impôts sont élevés, et on ne saurait en vouloir aux propriétaires qui, étranglés par les nécessités impérieuses de la vie, cherchent à « réaliser », comme on dit, sans le moindre idéalisme. Ce devra être une des tâches du Bureau du plan d'extension que de préserver ce caractère d'aimable et douce cité-jardin qui constitue un des principaux attraits de la capitale vaudoise.

Ceci dit, constatons que le projet élaboré par MM. Thévenaz frères, architecte et ingénieur, pour tirer parti du bas de

la propriété Hollard, est, par plusieurs côtés, très séduisants.

Il s'agit précisément d'un projet de vaste marché couvert, de plus de 5000 m² de superficie, dont les figures ci-dessous donnent les caractéristiques essentielles. Notons d'emblée que la rue du Tunnel, où la circulation est intense, pourrait être profitablement élargie de 5 m.

Dans ce marché couvert trouveraient place tous les « bancs » de comestibles qui, pour l'instant, s'épanouissent en plein vent sur la Riponne, non sans quelque déficit d'hygiène. Avant huit heures du matin, le marché fonctionnerait comme marché de gros, pour le ravitaillement des marchands de la ville. Durant la journée, ce serait un marché couvert de détail, centre d'approvisionnement topographiquement bien situé, et d'abords faciles.

C'est au rez-de-chaussée, au niveau de la place et de la rue, que se tiendrait le marché proprement dit. Son approvisionnement s'effectuerait par camions, entrant par la place du Tunnel et sortant dans le bas de la rue du Tunnel. On réaliserait ainsi une circulation à sens unique suivant la pente. Au rez-de-chaussée toujours, en bordure de la rue et de la place seraient disposés des magasins et des boutiques diverses.

Le public disposerait de cinq entrées, deux sur la place du Tunnel, deux sur la rue du même nom, et une cinquième, éventuelle, donnant du côté de la rue du Valentin.

L'étage inférieur (caves) serait aménagé en dépôts de toute sorte, en chambres froides et en frigorifiques, dont on manque à Lausanne au point de devoir souvent utiliser les installations d'autres villes. Comme ces caves seraient taillées dans la molasse, on aurait ainsi toutes les facilités souhaitables. Cet étage inférieur serait, lui aussi, desservi par camions, au moyen d'ascenseurs situés aux deux extrémités.

Au premier étage, on distribuerait des bureaux, des ateliers et des salles de réunions.

Au-dessus on aurait, en bordure de la rue et de la place, quatre étages de petits appartements de deux et de trois pièces. A l'angle du vaste bâtiment, un café-restaurant est prévu.

La réalisation de ce projet coûterait environ cinq millions. Sa rentabilité, si l'on disposait de capitaux fournis à un taux modéré, serait, nous a-t-on assuré, tout à fait satisfaisante et permettrait un amortissement rapide. Des expériences faites ailleurs autorisent l'optimisme.

Les auteurs du projet font valoir que leur marché serait situé en plein centre, à immédiate proximité des lignes de tram de grande banlieue arrivant au Tunnel. Le public n'aurait pas, d'autre part, à changer profondément ses habitudes en allant se pourvoir à volonté de fruits et légumes frais, etc., etc., dans un marché situé à deux pas de la Riponne. On pourrait en outre augmenter très facilement, au fur et à mesure des besoins, les caves et dépôts. Il suffirait d'excaver dans une molasse propice à l'installation de tels locaux.

Tel qu'il se présente, le projet nécessiterait déjà, pour sa réalisation, l'enlèvement de 100 000 m³ environ de terre. Même en utilisant des machines, ce qui serait indispensable pour un travail de cette envergure — pour la plus grande partie au moins — on pourrait occuper sur le chantier quelque 200 ouvriers pendant plus d'une année.

J. P.

Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Section genevoise.

Séance du lundi 2 juillet 1934, à 18 heures, au Cercle des Arts et des Lettres, 4, Quai de la Poste.

Ordre du jour : 1. Candidature de M. Alexandre-Emmanuel Cuénod, ingénieur, présenté par MM. R. Neeser et P. Lenoir. — 2. Communication du Comité. — 3. Propositions individuelles.

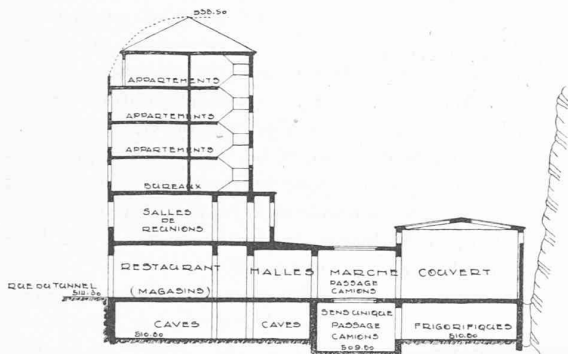
Le Comité.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'École des Arts et Métiers de Genève, des visites d'ateliers et laboratoires ont été organisées, soit : École d'Horlogerie, rue Necker 2 : Visite des ateliers et du laboratoire d'essai des métaux. — Le samedi 30 juin, de 15 à 18 h.

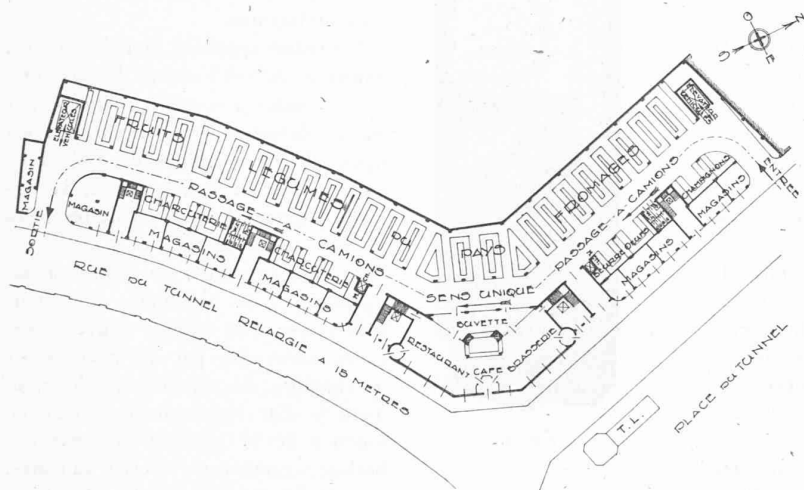
Technicum, rue de Lyon 22 : a) Section d'électrotechnique et mécanique. — Le samedi 30 juin, à 15, 16 et 17 h. Séances de démonstration de physique, d'hydraulique et d'électro-technique. Professeurs : MM. Rossier, Ribaux et LeCoultré. b) Section de Construction et Génie civil. Laboratoire d'essai des matériaux de Construction : rue du Jura 19. — Le samedi 30 juin, de 15 à 16 h. Séances de démonstration.

Les membres de la Section genevoise sont cordialement invités à les visiter.

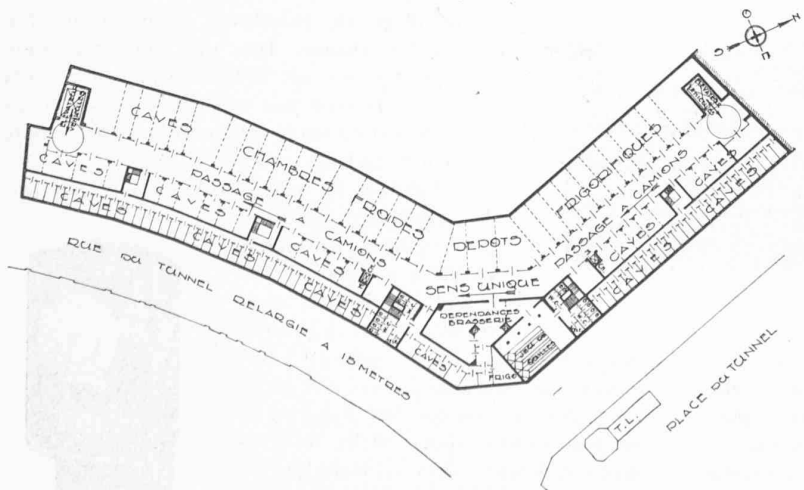
Voir page 6 des feuilles bleues l'ouverture d'un concours d'idées pour l'aménagement de la place de Cornavin, à Genève.



Coupe transversale 1 : 600.



Plan du rez-de-chaussée 1 : 1500.



Plan du sous-sol 1 : 1500